

05-30-04-25

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-04-30T10-10-27.00 ( MI260891024 )

Identifiant unique de l'acte : 050-200085405-20250430-05-30-04-25-BF ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : BP 25 - Lotissement Rue du Nord

Date de décision : Apr 30, 2025 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-20008540500153-050006-  
BP-2025-29042025.XML](#)

Préparé	Date 30/04/25 à 10:10	Par <a href="#">LEBEURIER Chantal</a>
Transmis	Date 30/04/25 à 10:10	Par <a href="#">LEBEURIER Chantal</a>
Accusé de réception	Date 30/04/25 à 10:16	



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : Commune Nlle de Gouville s/ Mer (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget communal (2)**

Numéro SIRET : 20008540500153

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COUTANCES**

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : Lotisst Rue du Nord (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si l'il s'agit d'un budget annexé.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les empruntissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Pièces	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexé	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	37
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	38
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	39
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Vullet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Vullet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

de la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non versables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) À utiliser également par les collectivités de moins de 3000 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5211-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renvoie pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », si bien les inscrivent dans les champs AP-AE sont par convention de D.

(2) Cel'état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

		I A
<b>Informations statistiques</b>		
Population totale	Valeurs	
<b>Informations fiscales (N-2)</b>		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	
<b>Informations financières – ratios</b>		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	35,56
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		16,17
3 Dépenses d'équipement brut / population		0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)		0,00
5 DGF / population		0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		219,85 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0,00 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		-119,85 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à ces virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « aménagement ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans le limite de 7,5% des dépenses fixes de chaque section.

(4) A compléter par « le seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- serial budgetaires ;

- budgétaire par délibération N... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « définitif ». Budget initial = 3P - ES + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

		1
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	69 633,58	34 816,79	-34 816,79 A1 -93 895,69
Investissement	34 816,79	0,00 (3)	-34 816,79 A2 -93 895,69
Fonctionnement	34 816,79	34 816,79 (4)	0,00 A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	0,00 III + IV	0,00 B1	0,00
Investissement	0,00 III	0,00 B2	0,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-93 895,69
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-93 895,69
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à corrélater uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-2 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I)	0,00
018 RSA		0,00
18 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations Incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II)	0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non reflétées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non reflétées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'Investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations Incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II -- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	118 727,79	212 623,48
		+	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	93 895,69	0,00
		(si solde négatif)	
		=	
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	212 623,48	
		=	
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	172 730,79	172 730,79
		+	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
		(si excédent)	
		=	
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	172 730,79	
		=	
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	385 354,27	385 354,27

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, sauf si les résultats sont en cas de reprise anticipée des résultats, les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant à la complétude des engagements : 0,00 recettes, aux recettes certaines "ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au nom de l'administration".

(2) Total de la section d'investissement = RAR "solde d'exécution reporté + crédits d'investissement" ; totales.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR "résultat reporté + crédits de fonctionnement" ; totales.

(4) Total du Budget + total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	147 208,10		118 727,79	118 727,79	118 727,79
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'Investissement</b>		<b>147 208,10</b>		<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>

<b>TOTAL</b>	147 208,10	0,00	118 727,79	118 727,79	118 727,79
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					93 895,69
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>212 623,48</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DI 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET****II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-t	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL [= RAR + vote]
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	152 289,00	0,00	158 620,48	158 620,48	158 620,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>
10	Dotation, fonds divers et réserves (sauf 1008)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents du fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>

021	Virant de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	53 998,00		54 003,00	54 003,00	54 003,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>53 998,00</b>		<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>206 287,00</b>	<b>0,00</b>	<b>212 623,48</b>	<b>212 623,48</b>	<b>212 623,48</b>
			+		
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
			=		
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>212 623,48</b>

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécutif des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	-64 724,79
--	--	------------

(1) Voir état I D pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition fixée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16619.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En revanche, il n'entrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II C2
---	--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Chargés à caractère général (3)	147 208,00	0,00	118 722,79	118 722,79	118 722,79
012	Chargés de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,10	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réeltes de fonctionnement</b>		<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 998,00		54 003,00	54 003,00	54 003,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>53 998,00</b>		<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>201 206,10</b>	<b>0,00</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>
+					
			<b>D 602 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	

  

	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>172 730,79</b>
=		

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 + RI 021 ; DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RI 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le résultat du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Alléments de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	53 998,00	0,00	54 003,00	54 003,00	54 003,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (scmi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	147 208,10		118 727,79	118 727,79	118 727,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>147 208,10</b>		<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>

<b>TOTAL</b>	201 206,10	0,00	172 730,79	172 730,79	172 730,79
+					
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					0,00
=					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>172 730,79</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	-64 724,79	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------	---

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes Imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 – RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – DEPENSES			D1

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Opé de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)			0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00
3... Stocks et en-cours		118 727,79	118 727,79
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	118 727,79	118 727,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 93 895,69

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES 212 623,48

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	118 722,79		118 722,79
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMB	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,60
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6506) (9)	5,00	0,00	5,00
6506 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (sauf déstockage)		54 003,00	54 003,00
023 Virvement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	118 727,79	54 003,00	172 730,79

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES 172 730,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre non budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et complétez M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

## RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Souscriptions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	158 620,48	0,00	158 620,48
18	Cpte de liaison : affectation (FVA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 1c 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		54 003,00	54 003,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		158 620,48	54 003,00	212 623,48

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DU ANTICIPE 0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DU ANTICIPE	0,00
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 212 623,48

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Allouations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventus diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		118 727,79	118 727,79
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	54 003,00	0,00	54 003,00
76	Profits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		54 003,00	118 727,79	172 730,79

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		172 730,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-R5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée 	Pour information, dépenses générées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses générées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>
018 RSA	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,20	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,20	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,30	0,30	0,30
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,20	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,30				
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,90</b>	<b>0,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Crédits d'opérations pour compte de tiers (4)	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
640 Opérations crde transf. entre sections (5) (6)	147 208,10				118 727,79	118 727,79		118 727,79
641 Opérations patrimoniales (7)	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>147 208,10</b>				<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>		<b>118 727,79</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 93 895,69

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		1			II			Total des dépenses d'investissement cumulées 212 623,48

(1) Voir état -B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriennuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf. 040 = R1 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf. 041 = R1 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 234 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé retrouvable dans les comptes 234 et 2324.

**III - VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL	
					(RAR N-1 + Vote)	II = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>206 287,00</b>	<b>0,00</b>	<b>212 623,48</b>	<b>212 623,48</b>		<b>212 623,48</b>
218 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	152 289,00	0,20	158 620,48	158 620,48		158 620,48
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>		<b>158 620,48</b>
12 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
45 Chaptres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>		<b>158 620,48</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	53 908,00		54 003,00	54 003,00	54 003,00	54 003,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>53 908,00</b>		<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>		<b>54 003,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté du anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 106B (8)	0,00

Chapitre	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>						
						<b>212 623,48</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent..

(2) Voir l'état IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 042 = D1 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 56 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables..

(5) Autre prévision budgétaire ce doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « crédit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (C1 041 = R1 041).

(7) Le solde d'exécution reporté sur le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

(8) Le morant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation au résultat. Ce morant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 224 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 234 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE**

**A1**

	Chap./art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,30	0,30
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,30	0,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
40	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1680 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte se tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre secteurs (6)	147 208,10			118 727,79	118 727,79		118 727,79
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00
Charges transférées (7)	147 208,10			118 727,79	118 727,79		118 727,79
3555 Terrains aménagés	147 208,10			118 727,79	118 727,79		118 727,79
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>147 208,10</b>			<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>		<b>118 727,79</b>

(1) Détaillez les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir éta: l-S pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celle concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir éta: l-I-A2, pour le détail des opérations d'équivalent.

(5) Il y a au total de 191 que c'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 04C = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « Produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est attribuée à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>A2.2</b>
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>		<b>206 287,00</b>	<b>0,00</b>	<b>212 623,48</b>	<b>212 623,48</b>	<b>212 623,48</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	152 289,00	0,00	158 620,48	158 620,48	158 620,48
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	158 620,48	158 620,48	158 620,48
168748	Dettes - Autres communes	152 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de l'aison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>152 289,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>	<b>158 620,48</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 998,00		54 003,00	54 003,00	54 003,00
3555	Terrains aménagés	53 998,00		54 003,00	54 003,00	54 003,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>53 998,00</b>		<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément : au plan de comptes.

{2} Voir également le contenu du budget préfectoral.

{3} Salut 165 et 164-2.

{4} Excepillan-tellement, les complies 20, 20d, 21, 22 et 23 sont en restos réalisés sur nos déclarations ou d'entraînement de transactions contractuelles et investissement.

{5} Voir l'annexe N°65 pour l'échéance 2025 prévalant pour compte de tiers.

{6} Cf. l'arréil au chapitre des opérations d'ordre (réf. 340 = CF 342).

{7} Les comptes 5, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 5, la collectivité est la source pour le résultat des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

{8} Ainsi, cette révision budgétaire n'a pas eu lieu figure à l'article 132 (cf. étaprice 024 : produit des cessions d'immobilisations).

{9} Cf. détail sur ce chapitre des opérations d'ordre (cf. 041 & R1 041).

{10} Le chapitre 201 « Subventions et apports versées » est un détail spécifique regroupant les comptes 204 et 2524.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

##### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	201 206,10	0,00	0,00	172 730,79	0,00	0,00	172 730,79
011	Charges à caractère général (3)	147 203,00	0,00	0,00	118 722,79	118 722,79	0,00	118 722,79
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,10	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>
023	Virerment à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	53 998,00			54 003,00	54 003,00	54 003,00	54 003,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>53 998,00</b>			<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>
								<b>0,00</b>
								<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>
								<b>172 730,79</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) **0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées **172 730,79**

(1) Voir état 1/9 pour le contenu du budget précédent.

(2) L'état des AE nouvelles qui sont votées dans la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AF relatives à de nouveaux engagements juridiquement binds également mais également un autre AE modifiant un autre AE existant.

(3) Hors dépenses régulières aux chapitres 1/6 et 2/17.

(4) Les comptes se trouvent figuré dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la signature des prévisions budgétaires conformément aux dispositions équivalentes et réglementaires applicables.

(5) Réservé en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, après vote du compte scanné ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		II	B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>201 206,10</b>	<b>0,00</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	53 998,00	0,00	54 003,00	54 003,00	54 003,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>		<b>54 003,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	147 206,10		118 727,79	118 727,79	118 727,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>147 208,10</b>		<b>118 727,79</b>		<b>118 727,79</b>
				<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>					<b>172 730,79</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (PFO 042 = DI 04C).

(4) Les sommes s'y peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour "le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de réécriture ces résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information		TOTAL (RAR N-1 + Vote)    = I + II
								Credits générés hors AE	
	<b>TOTAL</b>	201 206,10	0,00	172 730,79		172 730,79	0,00	172 730,79	172 730,79
011	Charges à caractère général (4)	147 203,00	0,00	118 722,79		116 722,79	0,00	118 722,79	118 722,79
6045	Achats études et prestations de services	8 020,00	0,00	7 315,18		7 316,18	0,00	7 315,18	7 315,18
605	Achats de matériel, équip. et travaux	139 163,00	0,00	111 407,61		111 407,61	0,00	111 407,61	111 407,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,10	2,00	0,00		5,30	0,00	5,30	5,30
65888	Autres	5,10	0,00			5,00	0,00	5,00	5,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	3,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>116 727,79</b>		<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>147 208,10</b>	<b>0,00</b>	<b>116 727,79</b>		<b>118 727,79</b>	<b>0,00</b>	<b>118 727,79</b>	<b>118 727,79</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 998,00		54 003,00		54 003,00		54 003,00	54 003,00
71355	Varia* stocks terrains aménagés	53 998,00		54 003,00		54 003,00		54 003,00	54 003,00

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	II	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 998,00</b>			<b>54 003,00</b>		<b>54 003,00</b>		<b>54 003,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état : -3 pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE reçues qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 0°6 et C17.

(5) Les dépenses se faisant de personnel sont : exclusives des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chiffrures des opérations d'ordre :  $IIF = PIF = RIF$  ;  $GIF = RIF = RIF$ .

(8) Aucune prévision budgétaire ne soit figuré aux articles 675 et 378 (cf. chapitre 224 « procès des cessions d'immobilisateurs »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent..

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**II – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	
		B2	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, Budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>201 206,19</b>	<b>0,00</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>	<b>172 730,79</b>
G13	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
G16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
G17	RSA / Régularisations de RMH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	53 998,00	0,00	54 203,00	54 203,00	54 203,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	53 998,00	0,00	53 998,00	53 998,00	53 998,00
758888	Autres	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort. dépréciations, prov. (sémi-budgetaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>53 998,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>	<b>54 003,00</b>
042	Opérations autre transf. entre sections (4) (5) (6)	147 208,10		118 727,79	118 727,79	118 727,79
71355	Vanat" stocks certains aménagés	147 208,10		118 727,79	118 727,79	118 727,79
943	Opérations autre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>147 208,10</b>		<b>118 727,79</b>		<b>118 727,79</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Moment just	0,00
Compensation	0,30
Montant net:	0,30

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir feuillet B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux crédits 015 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = CI 040) [RF 043 = CF 043].

(5) Aucune prévision budgétaire ne soit figurée aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 224 « procédure des sessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non dépendante de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (DD01) montant positif si excédent (RD01)	-93 895,69	-93 895,69
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-93 895,69	-93 895,69

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1088 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde II)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-93 895,69	-93 895,69
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-93 895,69	-93 895,69

**COUVERTURE DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement si l'on a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>IV</b>
	C1.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	0,00	I
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>0,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répt. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 28, 30, 49 et 59 sont présents uniquement si la collectivité applique le régime des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets visant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un établissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée (2),(3).

---

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gouville s/ Mer, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27  
 Nombre de membres présents : 20  
 Nombre de suffrages exprimés : 22  
 VOTES : Pour 22  
 Contre -  
 Abstentions -

Date de convocation : 7/4/25

Le Maire  
 François LEGRAS



Présenté par le Maire

A Gouville s/ Mer , le 15/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Assemblée

réuni en session ordinaire

Gouville s/ Mer  
 le Assemblée

, le 15/04/2025

Certifié exécutoire par le Maire  
 et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

30/4/25

A Gouville s/ Mer , le 30/4/25

Le Maire  
 François LEGRAS



